

## Las empresas españolas de cara a la integración en las organizaciones europeas

**Source:** “Les entreprises espagnoles face à l’intégration dans les organisations européennes”, Archivo Histórico de la Unión Europea, Instituto Universitario Europeo. Florencia.

**Copyright:** Archives historiques de l’Union européenne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/las\\_empresas\\_espanolas\\_de\\_cara\\_a\\_la\\_integracion\\_en\\_las\\_organizaciones\\_europeas-fr-2c99019e-d12e-4db5-86d7-a3772fd7ea0c.html](http://www.cvce.eu/obj/las_empresas_espanolas_de_cara_a_la_integracion_en_las_organizaciones_europeas-fr-2c99019e-d12e-4db5-86d7-a3772fd7ea0c.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/02/2014

LES ENTREPRISES ESPAGNOLES FACE A L'INTEGRATION DANS LES ORGANISATIONS  
EUROPEENNES"

---

Le premier problème politique que pose une réunion comme celle-ci est celui de décider à qui l'on s'adresse: aux amis espagnols ou aux membres de la Communauté. Je décide de parler aux membres de la Communauté parce que, aussi difficile que soit cet auditoire, il est plus probable que vous fassiez preuve de davantage de bienveillance que mes compatriotes.

Inutile de dire que mon interprétation du sujet qu'il m'appartient de traiter est particulière et subjective. J'entends par là que je ne prétends pas qu'elle est partagée par mes collègues espagnols; je veux dire qu'aussi bien pour eux que pour vous, mon interprétation des faits ne prétend pas avoir d'autre valeur que celle de servir de point de départ dans le débat qui suivra.

Face à une éventuelle intégration de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, les entreprises et les groupes d'intérêt espagnols se heurtent, à mon avis, à quatre problèmes principaux:

- 1) la délimitation de la compétence des secteurs public et privé;
- 2) la réforme de l'organisation syndicale;
- 3) la réforme fiscale et
- 4) la modernisation des structures de l'entreprise.

Je vais consacrer le temps qui m'a été accordé à essayer d'expliquer les caractéristiques essentielles de ces problèmes.

1) DELIMITATION DE LA COMPETENCE DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE.-

Je pense que les frontières des champs d'activité de l'entreprise publique et de l'entreprise privée restent encore à définir dans la majorité - pour ne pas dire dans la totalité - des pays capitalistes. C'est à dire que ce problème de délimitation des frontières est commun à tous les pays d'Europe parce que, une

fois dépassé, parmi les hommes politiques et les économistes, le principe de subsidiarité, le problème en Europe et dans le monde occidental, plus que dans la nationalisation des entreprises, réside dans la socialisation de la richesse. En d'autres mots, je pense qu'ici, en Europe, on a perdu la foi en une politique généralisée de nationalisations vu que l'on considère, à mon sens avec raison, que la socialisation, c'est-à-dire la répartition équitable de la richesse, peut s'obtenir par d'autres méthodes plus efficaces qui sont fondamentalement la politique fiscale et l'orientation des budgets de l'Etat de manière à corriger les déficiences des revenus au niveau régional et à résoudre les problèmes de l'infrastructure qu'exigent les pays modernes.

Mais si un pays peut revendiquer le fait d'avoir été le premier à semer la confusion dans ce domaine de l'entreprise publique et de l'entreprise privée, c'est l'Espagne, avec la permission des Italiens.

Suivant notre constitution, l'initiative privée est le moteur de l'économie espagnole et l'Etat n'intervient qu'à titre subsidiaire, quand les intérêts primordiaux de la nation l'exigent. Or, depuis la fondation de l'INI en 1941, sur le modèle de l'INI italien, le fait est que l'entreprise publique s'est développée de façon désordonnée en Espagne, avec à l'heure actuelle un degré de confusion alarmant entre les intérêts publics et privés.

Classer les entreprises publiques espagnoles s'avère très difficile d'un point de vue juridico-administratif; il existe des services dépendant des ministères (postes, radio et télévision), des organismes autonomes et des sociétés commerciales, le tout dans un ensemble de plus de 200 entreprises dont le rang, la compétence et l'importance varient. Pour donner un exemple, le Réseau national des "Paradors" est un organisme qui dépend du ministère de l'information et du tourisme tandis que l'Entreprise nationale du Tourisme est une société commerciale qui dépend de l'INI et, à travers celui-ci, du ministère de l'industrie.

Dans ce climat de confusion, personne aujourd'hui en Espagne n'est d'accord avec les activités des entreprises publiques; les uns parce qu'il leur semble qu'elles auraient dû se manifester dans beaucoup plus de domaines qu'elles ne

les uns parce qu'elles n'ont pas respecté le principe de subsidiarité, les autres parce qu'elles l'ont appliqué; les uns parce qu'elles n'ont pas été une arme efficace de l'Etat pour casser les monopoles privés, les autres parce qu'elles sont intervenues dans des secteurs où l'entreprise privée était suffisamment active.

Faute d'un parlement représentatif des tendances idéologiques du pays, c'est le gouvernement, c'est-à-dire l'exécutif, qui a décidé seul et à ses risques et périls, des activités qui étaient de la compétence des secteurs public et privé.

Il est probable qu'en Espagne, dans un proche avenir et malgré l'expérience européenne, il y ait une recrudescence de la bataille en faveur de la nationalisation de nombreux secteurs de l'économie. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner que le camp socialiste recoure à l'exemple de la France pour nationaliser la banque, de l'Italie pour nationaliser les autoroutes, de l'Angleterre pour nationaliser la sidérurgie et ainsi de suite.

En ce qui me concerne, il me semble qu'il serait beaucoup plus important et efficace qu'au niveau parlementaire, on définisse sans équivoque les limites des champs d'activité du secteur public et du secteur privé, en évitant les mariages d'intérêts aujourd'hui fréquents dans notre pays.

## 2) REFORME DE L'ORGANISATION SYNDICALE.-

L'entreprise, l'entrepreneur espagnol, a presque autant besoin que le travailleur lui-même que s'éclaire le panorama syndical dans notre pays. Il revient à mon ami, José Manuel Ariza, de développer ce thème mais je ne puis pas faire autrement que de le mentionner ici, bien que brièvement, parce que le monde du travail et plus concrètement le monde syndical affecte de façon importante la vie de l'entreprise.

Le fait est qu'aujourd'hui, l'entrepreneur espagnol se trouve en présence de deux organisations syndicales parallèles (toutes les deux également "irresponsables", quoique pour des raisons différentes). L'organisation syndicale officielle, ce qu'on appelle le syndicat vertical, qui en théorie réunit les entrepreneurs

ment les conditions et les caractéristiques sine qua non du syndicalisme démocratique européen.

De l'autre côté, nous trouvons ce qu'on appelle les commissions ouvrières - pour ne pas citer l'organisation la plus active - qui apparemment sont bien représentatives de la classe ouvrière et, par ailleurs, sont sans aucun doute indépendantes de l'Etat espagnol.

Quel que soit le type du conflit entre les entrepreneurs et les travailleurs, les premiers doivent parfois négocier simultanément avec les deux organisations, l'organisation officielle et l'organisation clandestine. Cela donne au travailleur espagnol une double chance face à l'entrepreneur, remarque qui ne prétend nullement attribuer à ce dernier un rôle de victime.

Je dis que les deux organisations sont également "irresponsables" parce que, d'une part, le syndicat officiel ne garantit pas à l'entrepreneur espagnol le respect ultérieur des accords obtenus et que, d'autre part, les commissions ouvrières, en tant qu'organisation clandestine, sont par définition irresponsables dans la mesure où elles ne sont pas engagées dans le mécanisme législatif d'un Etat de droit.

Dans ce contexte, les revendications salariales et de tout genre (vacances, heures supplémentaires, etc.), légitimes dans bien des cas, sont exorbitantes dans d'autres.

Le secteur ouvrier commence par ne pas accepter les chiffres de l'entreprise parce qu'il les considère truqués et falsifiés, avec raison dans bien des cas. Il sait que l'entrepreneur gagne plus que ce qu'il dit et, en outre, il constate dans la pratique que tandis que certains Espagnols vivent à l'aise et dans de nombreux cas dans le luxe, ce sont eux, les ouvriers, qui doivent supporter le poids le plus lourd d'une économie inflationniste où les salaires sont dépassés par les prix.

De leur côté, les entrepreneurs craignent une organisation syndicale représentative et indépendante de l'Etat parce qu'ils croient que cette organisation serait

Il est donc évident qu'un contrat entre le secteur patronal et le secteur ouvrier est absolument indispensable pour garantir le fonctionnement de l'économie, en accord avec les schémas de coordination entre l'entreprise publique et l'entreprise privée, et que ce contrat ne pourra être atteint que dans la mesure où la loi ou les organisations syndicales du pays deviendront, comme il se doit, légales et légitimes dans le cadre d'un Etat de droit.

### 3) REFORME FISCALE.-

En synthétisant le sujet à l'extrême, je pourrais dire que les deux problèmes principaux de ce secteur sont le manque de contrôle de la dépense publique et la fraude fiscale.

Ces deux problèmes sont, à mon avis, insolubles dans le contexte d'un système politique autoritaire. Comme nous l'avons dit, l'Etat est en Espagne, comme dans la plupart des pays du monde occidental, à l'exception peut-être des E.-U., de l'Allemagne et du Japon, le premier entrepreneur du pays. Or, le budget de l'Etat et celui des sociétés publiques et des organismes locaux et provinciaux ne sont soumis à aucun contrôle en cours d'élaboration et à aucune surveillance et à aucun examen ultérieurs de la part de commissions parlementaires dûment représentatives.

Nous, les Espagnols, nous payons des impôts mais nous n'avons pas les moindres contrôles indispensables pour savoir ce qui est fait de notre argent. Je suis certain que bien des membres de la Communauté pourraient me dire qu'il en est de même pour eux! Toutefois, il existe une différence fondamentale; dans le contexte de notre système politique, il n'y a pas d'opposition légale et la presse - encore que l'année dernière, elle ait été beaucoup plus libre qu'au cours des trente-trois ans qui ont précédé -, la presse n'a pas été autorisée à exercer ce rôle critique. Je crois que l'idée est universellement acceptée que sans surveillance ni contrôle, le système fiscal perd sa raison d'être juridique.

Par ailleurs, il faut admettre qu'en Espagne, la fraude fiscale est nettement plus importante que dans les pays de la Communauté.

La règle générale dans nos entreprises, pour celles qui ne sont pas cotées en

comptabilité. S'il existait des statistiques sûres, on constaterait que les sommes que représente la fraude fiscale sont très considérables, en termes absolus et relatifs. Mais le plus grave, à mon sens, c'est le climat psychologique et moral généralisé dans mon pays face à la fraude fiscale. Ce climat généralisé de bienveillance fait que le paiement des impôts devient matière à négociations entre l'Administration et les contribuables. La fraude est un jeu où s'essaie la capacité de négociation des deux parties. De plus, comme il est de rigueur dans pareils cas, la fraude fiscale est une réalité dans les secteurs où les revenus et les bénéfices sont les plus élevés. Par ailleurs, pour les entreprises, le mécanisme de la double comptabilité entraîne, outre des frais supplémentaires, une infinité de problèmes, créant entre autres l'hostilité du monde du travail à laquelle nous avons déjà fait allusion; le monde du travail, par définition, ne croit pas aux chiffres de l'entreprise et essaie par conséquent de négocier les conventions industrielles en demandant des salaires et des horaires nettement au-delà des possibilités réelles des entreprises.

#### 4) MODERNISATION DES STRUCTURES DE L'ENTREPRISE.

De tous les problèmes abordés, c'est à mon avis celui qui est le moins ardu dans la perspective d'une éventuelle intégration de l'Espagne dans le Marché commun.

L'entreprise espagnole est de plus en plus compétitive, c'est-à-dire de plus en plus en mesure de faire front au défi de l'Europe. La période autarcique étant désormais dépassée, les entreprises espagnoles, au cours des dernières années, se sont modernisées en ce qui concerne tant les méthodes de gestion que leur matériel de production. Ce processus de modernisation se maintient à un rythme accéléré. L'entrepreneur espagnol est de plus en plus conscient de la concurrence non seulement en Europe mais aussi à l'échelle internationale. Cette rénovation de l'entreprise espagnole est due en partie aux investissements étrangers et en partie au processus interne de développement. Sans aucun doute, il y aura des secteurs, d'après moi minoritaires, incapables de faire face à ce défi dans une première phase. L'entrée dans l'Europe sera pour l'ensemble de l'économie espagnole un puissant réulsif. Mais le risque d'effondrement de l'entreprise espagnole face à cette intégration, risque qui il y a quelques années était plus que virtuel, a disparu.

Une nouvelle génération de patrons a pris les rênes d'une grande majorité d'entreprises espagnoles. Ces nouveaux dirigeants, à mon avis, soutiennent mieux la comparaison avec les Européens que leurs pères et grands-pères. Ces observations valent, de mon point de vue, aussi bien pour le secteur industriel que pour celui des services.

De son côté, le secteur agricole a cessé de constituer le genre de problème qu'il a constitué presque des siècles durant pour l'économie espagnole. La réforme agraire, qui a été l'un de ces slogans répétés à plusieurs reprises dans la politique espagnole depuis un siècle et demi, a perdu son actualité et sa force.

Ce qu'il est urgent d'apporter à l'agriculture, ce sont les méthodes et les techniques de l'entreprise moderne. Si je devais parier, je dirais que dans les années à venir - et davantage encore si l'Espagne entre dans le Marché commun -, le nombre d'hectares cultivés (20 millions de nos jours) ira en diminuant. Les terres et les communes rurales se dépeuplent. Le secteur agricole qui occupe 27% de la population active espagnole verra ses pourcentages se rapprocher des niveaux européens.

-----

C'est là à mon avis, la synthèse des principaux problèmes qui touchent l'entreprise espagnole dans la perspective de son intégration dans les organisations européennes.

Ce ne sont certainement pas les seuls mais, comme je l'ai dit en commençant, je crois qu'ils peuvent nous servir de point de départ dans le dialogue qui va suivre. J'espère ne pas avoir ennuyé les membres de la délégation espagnole et avoir éclairé la situation, du moins quelque peu, pour les représentants de la Communauté.